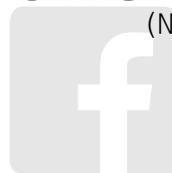


*Etudier en Hainaut!*

# **CHARTRE D'UTILISATION**

PAGES FACEBOOK OFFICIELLE **HORS ÉCOLES**

(NOVEMBRE 2021\_V04)



## SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	1
CPMS EN HAINAUT.....	2
RESTAURANT ESTUDIANTIN "LA MOSAÏQUE" .....	5
MESS DE MARCINELLE .....	8
SANDWICHERIE BROUCHETERRE .....	11
ETUDIER EN HAINAUT : ASSEMBLÉE DES JEUNES .....	14
BACHELIER EN INFOGRAPHIE CHARLEROI.....	17
MESS DE MONTIGNIES SUR SAMBRE .....	20
MESS DE L'INSTITUT JEAN JAURÈS .....	23
PROXIAL.....	26
SERIOUS GAME PROJECT .....	29
RÉGIE PROVINCIALE DE CHARLEROI .....	32
MESS DE LA SAMARITAINE.....	35
ETUDIER EN HAINAUT : CTA LEUZE AUTOMOBILE .....	38
ETUDIER EN HAINAUT : ERASMUS+ .....	41
CAMPUS UCOPY .....	44
MOVE WITH AFRICA .....	47
INTERNAT NURSING TOURNAI.....	50
INTERNAT PROVINCIAL DE MORLANWELZ.....	53
CAREPH.....	55
RADIO D'ECOLE EN HAINAUT .....	59

# CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE CPMS EN HAINAUT

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur CPMS en Hainaut et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

## **Il est utilisé pour informer :**

Les élèves et étudiants déjà inscrits

Les élèves et étudiants potentiels

Les anciens élèves et étudiants

Les parents

Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question

Les citoyens

Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

## ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

## SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

## DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

### **Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :**

des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;

des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;

des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;

des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;

des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;

des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

### **De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :**

des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.

Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;

Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

## MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

## PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

## DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

**Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :**

Nom et prénom ou pseudonyme ;

Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;

Photographie de profil ou avatar ;

message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/cpms-en-hainaut/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-l'enseigne/10157220837721010>

## DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

### **Les photos pouvant être publiées sont de deux types :**

des photos ciblées ;

des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

**Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité :** le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

### **De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :**

Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.

A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).

A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be) et [cpms.morlanwelz@hainaut.be](mailto:cpms.morlanwelz@hainaut.be) avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

## SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

[communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be)

[cpms.morlanwelz@hainaut.be](mailto:cpms.morlanwelz@hainaut.be)

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be), courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web [www.etudierenhainaut.be](http://www.etudierenhainaut.be).

## ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

## EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

**En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :**

Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;

Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;

Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

# CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE RESTAURANT ESTUDIANTIN "LA MOSAÏQUE"

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur Restaurant étudiantin "La Mosaïque" et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

## **Il est utilisé pour informer :**

Les élèves et étudiants déjà inscrits

Les élèves et étudiants potentiels

Les anciens élèves et étudiants

Les parents

Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question

Les citoyens

Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

## ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

## SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

## DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

### **Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :**

des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;

des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;

des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;

des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;

des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;

des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures;

### **De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :**

des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.

Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;

Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

## MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

## PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

## DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

**Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :**

Nom et prénom ou pseudonyme ;

Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;

Photographie de profil ou avatar ;

message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/restaurant-estudiantin-la-mosa%C3%AFque/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseigne/10157220843086010>

## DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

### **Les photos pouvant être publiées sont de deux types :**

des photos ciblées ;

des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

**Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité :** le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

### **De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :**

Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.

A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).

A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be) et [vigie.charleroi@hainaut.be](mailto:vigie.charleroi@hainaut.be) avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

## SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

[communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be)

[vigie.charleroi@hainaut.be](mailto:vigie.charleroi@hainaut.be)

### **Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut**

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be), courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web [www.etudierenhainaut.be](http://www.etudierenhainaut.be).

## ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

## EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

### **En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :**

Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;

Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;

Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

# CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE MESS DE MARCINELLE

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur Mess de Marcinelle et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

## **Il est utilisé pour informer :**

Les élèves et étudiants déjà inscrits

Les élèves et étudiants potentiels

Les anciens élèves et étudiants

Les parents

Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question

Les citoyens

Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

## ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

## SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

## DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

### **Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :**

des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;

des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;

des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;

des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;

des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;

des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

### **De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :**

des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.

Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;

Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

## MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

## PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

## DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

**Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :**

Nom et prénom ou pseudonyme ;

Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;

Photographie de profil ou avatar ;

message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/mess-de-marcinelle/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseigne/10157220844811010>

## DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

### **Les photos pouvant être publiées sont de deux types :**

des photos ciblées ;

des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

**Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité :** le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

### **De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :**

Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.

A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).

A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be) et [regie.charleroi@hainaut.be](mailto:regie.charleroi@hainaut.be) avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

## SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

[communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be)

[regie.charleroi@hainaut.be](mailto:regie.charleroi@hainaut.be)

### **Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut**

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be), courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web [www.etudierenhainaut.be](http://www.etudierenhainaut.be).

## ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

## EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

### **En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :**

Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;

Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;

Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

# CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE SANDWICHERIE BROUCHETERRE

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur Sandwicherie Broucheterre et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

## **Il est utilisé pour informer :**

Les élèves et étudiants déjà inscrits

Les élèves et étudiants potentiels

Les anciens élèves et étudiants

Les parents

Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question

Les citoyens

Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

## ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

## SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

## DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

### **Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :**

des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;

des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme ;

des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;

des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;

des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;

des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

### **De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :**

des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.

Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;

Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

## MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

## PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

## DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

**Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :**

Nom et prénom ou pseudonyme ;

Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramétrages généraux sur Facebook ;

Photographie de profil ou avatar ;

message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/sandwicherie-broucheterre/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseigne/10157220851266010>

## DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

### **Les photos pouvant être publiées sont de deux types :**

des photos ciblées ;

des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

**Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité :** le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

### **De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :**

Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.

A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).

A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be) et [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be) avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

## SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

[communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be)

[communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be)

### **Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut**

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be), courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web [www.etudierenhainaut.be](http://www.etudierenhainaut.be).

## ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

## EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

### **En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :**

Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;

Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;

Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

# CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE ETUDIER EN HAINAUT : ASSEMBLÉE DES JEUNES

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur Etudier en Hainaut : Assemblée des Jeunes et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

## **Il est utilisé pour informer :**

Les élèves et étudiants déjà inscrits

Les élèves et étudiants potentiels

Les anciens élèves et étudiants

Les parents

Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question

Les citoyens

Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

## ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

## SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

## DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

### **Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :**

des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;

des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;

des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;

des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;

des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;

des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

### **De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :**

des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.

Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;

Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

## MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

## PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

## DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

**Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :**

Nom et prénom ou pseudonyme ;

Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramétrages généraux sur Facebook ;

Photographie de profil ou avatar ;

message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-assembl%C3%A9e-des-jeunes/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-l'enseigne/10157220853926010>

## DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

### **Les photos pouvant être publiées sont de deux types :**

des photos ciblées ;

des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

**Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité :** le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

### **De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :**

Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.

A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).

A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaîtrez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be) et [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be) avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

## SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

[communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be)

[communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be)

### **Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut**

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be), courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web [www.etudierenhainaut.be](http://www.etudierenhainaut.be).

## ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

## EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

**En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :**

Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;

Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes ;

Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

# CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE BACHELIER EN INFOGRAPHIE CHARLEROI

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur Bachelier en Infographie Charleroi et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

## **Il est utilisé pour informer :**

Les élèves et étudiants déjà inscrits

Les élèves et étudiants potentiels

Les anciens élèves et étudiants

Les parents

Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question

Les citoyens

Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

## ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

## SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

## DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

### **Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :**

des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;

des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;

des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;

des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;

des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;

des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

### **De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :**

des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.

Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;

Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

## MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

## PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

## DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

**Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :**

Nom et prénom ou pseudonyme ;

Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;

Photographie de profil ou avatar ;

message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/bachelier-en-infographie-charleroi/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseigne/10157220864401010>

## DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

### **Les photos pouvant être publiées sont de deux types :**

des photos ciblées ;

des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

**Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité :** le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

### **De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :**

Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.

A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).

A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be) et [secretariat.isips@hainaut.be](mailto:secretariat.isips@hainaut.be) avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

## SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

[communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be)

[secretariat.isips@hainaut.be](mailto:secretariat.isips@hainaut.be)

### **Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut**

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be), courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web [www.etudierenhainaut.be](http://www.etudierenhainaut.be).

## ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

## EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

### **En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :**

Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;

Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;

Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

# CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE MESS DE MONTIGNIES SUR SAMBRE

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur Mess de Montignies sur Sambre et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

## **Il est utilisé pour informer :**

Les élèves et étudiants déjà inscrits

Les élèves et étudiants potentiels

Les anciens élèves et étudiants

Les parents

Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question

Les citoyens

Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

## ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

## SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

## DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

### **Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :**

des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;

des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;

des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;

des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;

des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;

des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

### **De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :**

des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.

Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;

Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

## MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

## PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

## DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

**Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :**

Nom et prénom ou pseudonyme ;

Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;

Photographie de profil ou avatar ;

message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/mess-de-montignies-sur-sambre/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseigne/10157220882591010>

## DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

### **Les photos pouvant être publiées sont de deux types :**

des photos ciblées ;

des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

**Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité :** le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

### **De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :**

Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.

A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).

A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be) et [regie.charleroi@hainaut.be](mailto:regie.charleroi@hainaut.be) avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

## SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

[communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be)

[regie.charleroi@hainaut.be](mailto:regie.charleroi@hainaut.be)

### **Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut**

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be), courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web [www.etudierenhainaut.be](http://www.etudierenhainaut.be).

## ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

## EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

### **En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :**

Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;

Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;

Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

# CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE MESS DE L'INSTITUT JEAN JAURÈS

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur Mess de l'Institut Jean Jaurès et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

## **Il est utilisé pour informer :**

Les élèves et étudiants déjà inscrits

Les élèves et étudiants potentiels

Les anciens élèves et étudiants

Les parents

Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question

Les citoyens

Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

## ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

## SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

## DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

### **Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :**

des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;

des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;

des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;

des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;

des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;

des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

### **De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :**

des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.

Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;

Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

## MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

## PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

## DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

**Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :**

Nom et prénom ou pseudonyme ;

Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;

Photographie de profil ou avatar ;

message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/mess-de-linstitut-jean-jaur%C3%A8s/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseigne/10157220885791010>

## DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

### **Les photos pouvant être publiées sont de deux types :**

des photos ciblées ;

des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

**Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité :** le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

### **De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :**

Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.

A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).

A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaîtrez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be) et [regie.charleroi@hainaut.be](mailto:regie.charleroi@hainaut.be) avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

## SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

[communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be)

[regie.charleroi@hainaut.be](mailto:regie.charleroi@hainaut.be)

### **Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut**

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be), courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web [www.etudierenhainaut.be](http://www.etudierenhainaut.be).

## ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

## EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

### **En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :**

Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;

Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;

Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

# CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE PROXIAL

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur Proxial et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

## **Il est utilisé pour informer :**

Les élèves et étudiants déjà inscrits

Les élèves et étudiants potentiels

Les anciens élèves et étudiants

Les parents

Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question

Les citoyens

Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

## ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

## SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

## DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

### **Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :**

des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;

des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme ;

des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;

des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;

des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;

des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

### **De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :**

des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.

Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;

Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

## MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

## PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

## DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

**Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :**

Nom et prénom ou pseudonyme ;

Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramétrages généraux sur Facebook ;

Photographie de profil ou avatar ;

message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/proxial/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseigne/10157220900096010>

## DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

### **Les photos pouvant être publiées sont de deux types :**

des photos ciblées ;  
des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

**Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité :** le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

### **De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :**

Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.  
A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).  
A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be) et [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be) avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

## SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

[communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be)  
[communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be)

### **Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut**

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be), courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web [www.etudierenhainaut.be](http://www.etudierenhainaut.be).

## ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

## EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

### **En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :**

Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;  
Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes ;  
Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

# CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE SERIOUS GAME PROJECT

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur Serious Game Project et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

## **Il est utilisé pour informer :**

Les élèves et étudiants déjà inscrits

Les élèves et étudiants potentiels

Les anciens élèves et étudiants

Les parents

Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question

Les citoyens

Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

## ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

## SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

## DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

### **Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :**

des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;

des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;

des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;

des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;

des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;

des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

### **De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :**

des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.

Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;

Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

## MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

## PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

## DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

**Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :**

Nom et prénom ou pseudonyme ;

Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;

Photographie de profil ou avatar ;

message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/serious-game-project/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseigne/10157220916281010>

## DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

### **Les photos pouvant être publiées sont de deux types :**

des photos ciblées ;

des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

**Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité :** le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

### **De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :**

Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.

A partir de 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).

A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be) et [sg.project@hainaut.be](mailto:sg.project@hainaut.be) avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

## SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

[communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be)

[sg.project@hainaut.be](mailto:sg.project@hainaut.be)

### **Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut**

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be), courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web [www.etudierenhainaut.be](http://www.etudierenhainaut.be).

## ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

## EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

### **En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :**

Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;

Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;

Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

# CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE RÉGIE PROVINCIALE DE CHARLEROI

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur Régie Provinciale de Charleroi et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

## **Il est utilisé pour informer :**

Les élèves et étudiants déjà inscrits

Les élèves et étudiants potentiels

Les anciens élèves et étudiants

Les parents

Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question

Les citoyens

Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

## ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

## SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

## DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

### **Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :**

des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;

des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;

des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;

des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;

des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;

des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

### **De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :**

des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.

Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;

Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

## MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

## PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

## DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

**Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :**

Nom et prénom ou pseudonyme ;

Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;

Photographie de profil ou avatar ;

message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/r%C3%A9gie-provinciale-de-charleroi/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseigne/10157220924536010>

## DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

### **Les photos pouvant être publiées sont de deux types :**

des photos ciblées ;  
des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

**Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité :** le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

### **De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :**

Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.  
A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).  
A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be) et [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be) avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

## SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

[communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be)  
[communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be)

### **Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut**

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be), courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web [www.etudierenhainaut.be](http://www.etudierenhainaut.be).

## ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

## EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

### **En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :**

Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;  
Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes ;  
Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

# CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE MESS DE LA SAMARITAINE

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur Mess de la Samaritaine et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

## **Il est utilisé pour informer :**

Les élèves et étudiants déjà inscrits

Les élèves et étudiants potentiels

Les anciens élèves et étudiants

Les parents

Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question

Les citoyens

Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

## ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

## SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

## DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

### **Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :**

des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;

des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;

des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;

des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;

des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;

des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

### **De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :**

des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.

Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;

Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

## MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

## PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

## DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

**Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :**

Nom et prénom ou pseudonyme ;

Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;

Photographie de profil ou avatar ;

message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

[https://www.facebook.com/RestaurantSamaritaine/notes/?ref=page\\_internal](https://www.facebook.com/RestaurantSamaritaine/notes/?ref=page_internal)

## DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

### **Les photos pouvant être publiées sont de deux types :**

des photos ciblées ;  
des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

**Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité :** le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

### **De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :**

Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.  
A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).  
A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be) et [regie.charleroi@hainaut.be](mailto:regie.charleroi@hainaut.be) avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

## SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

[communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be)  
[regie.charleroi@hainaut.be](mailto:regie.charleroi@hainaut.be)

### **Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut**

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be), courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web [www.etudierenhainaut.be](http://www.etudierenhainaut.be).

## ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

## EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

### **En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :**

Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;  
Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes ;  
Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

# CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE ETUDIER EN HAINAUT : CTA LEUZE AUTOMOBILE

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur Etudier en Hainaut : CTA Leuze Automobile et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

## **Il est utilisé pour informer :**

Les élèves et étudiants déjà inscrits

Les élèves et étudiants potentiels

Les anciens élèves et étudiants

Les parents

Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question

Les citoyens

Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

## ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

## SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

## DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

### **Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :**

des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;

des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;

des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;

des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;

des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;

des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

### **De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :**

des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.

Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;

Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

## MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

## PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

## DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

**Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :**

Nom et prénom ou pseudonyme ;

Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;

Photographie de profil ou avatar ;

message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

## DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

### **Les photos pouvant être publiées sont de deux types :**

des photos ciblées ;

des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

**Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité :** le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

### **De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :**

Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.

A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).

A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be) et [cta.auto.leuze@cfwb.be](mailto:cta.auto.leuze@cfwb.be) avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

## SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

[communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be)

[cta.auto.leuze@cfwb.be](mailto:cta.auto.leuze@cfwb.be)

### **Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut**

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be), courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web [www.etudierenhainaut.be](http://www.etudierenhainaut.be).

## ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

## EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

### **En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :**

Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;

Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;

Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

# CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE ETUDIER EN HAINAUT : ERASMUS+

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur Etudier en Hainaut : Erasmus+ et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

## **Il est utilisé pour informer :**

Les élèves et étudiants déjà inscrits

Les élèves et étudiants potentiels

Les anciens élèves et étudiants

Les parents

Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question

Les citoyens

Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

## ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

## SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

## DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

### **Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :**

des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;

des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;

des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;

des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;

des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;

des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

### **De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :**

des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.

Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;

Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

## MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

## PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée à posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

## DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

**Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :**

Nom et prénom ou pseudonyme ;

Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramétrages généraux sur Facebook ;

Photographie de profil ou avatar ;

message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

<https://www.facebook.com/notes/etudier-en-hainaut-erasmus/politique-de-confidentialit%C3%A9-gestion-des-pages-facebook-officielles-de-lenseigne/10157220945141010>

## DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

### **Les photos pouvant être publiées sont de deux types :**

des photos ciblées ;

des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

**Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité :** le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux.

### **De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :**

Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.

A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).

A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaîtrez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be) et pas de mail générique avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

## SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

[communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be)

pas de mail générique

### **Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut**

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be), courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web [www.etudierenhainaut.be](http://www.etudierenhainaut.be).

## ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

## EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

### **En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :**

Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;

Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;

Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

# CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE CAMPUS UCOPY

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur Campus UCOPY et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- Les élèves et étudiants déjà inscrits
- Les élèves et étudiants potentiels
- Les anciens élèves et étudiants
- Les parents
- Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- Les citoyens
- Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

## ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

## SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

## DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédo-phile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;
- des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

## MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

## PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

## DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- Nom et prénom ou pseudonyme ;
- Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramétrages généraux sur Facebook ;
- Photographie de profil ou avatar ;
- message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

## DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- des photos ciblées ;

- des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux. De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be) et [campusucopy@gmail.com](mailto:campusucopy@gmail.com)

avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

## SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be)
- [campusucopy@gmail.com](mailto:campusucopy@gmail.com)

## VOS QUESTIONS À L'ADMINISTRATION DE L'ENSEIGNEMENT ORGANISÉ PAR LA PROVINCE DE HAINAUT

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be), courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web [www.etudierenhainaut.be](http://www.etudierenhainaut.be).

Évolution de cette Page Facebook

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

## EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;
- Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

# CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE MOVE WITH AFRICA

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur Move With Africa et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- Les élèves et étudiants déjà inscrits
- Les élèves et étudiants potentiels
- Les anciens élèves et étudiants
- Les parents
- Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- Les citoyens
- Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

## ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

## SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

Droits et devoirs des utilisateurs

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme ;
- des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

## MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

## PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

## DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- Nom et prénom ou pseudonyme ;
- Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;
- Photographie de profil ou avatar ;
- message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

## DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- des photos ciblées ;
- des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux. De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be)

avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

## SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be)

## VOS QUESTIONS À L'ADMINISTRATION DE L'ENSEIGNEMENT ORGANISÉ PAR LA PROVINCE DE HAINAUT

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be), courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web [www.etudierenhainaut.be](http://www.etudierenhainaut.be).

## ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

## EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;
- Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

# CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE INTERNAT NURSING TOURNAI

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur Internat Nursing Tournai et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- Les élèves et étudiants déjà inscrits
- Les élèves et étudiants potentiels
- Les anciens élèves et étudiants
- Les parents
- Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- Les citoyens
- Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

## ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

## SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

## DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme ;
- des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

## MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

## PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

## DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- Nom et prénom ou pseudonyme ;
- Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramétrages généraux sur Facebook ;
- Photographie de profil ou avatar ;
- message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

## DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- des photos ciblées ;

- des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux. De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be)

avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

## SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be)

Vos questions à l'Administration de l'enseignement organisé par la Province de Hainaut

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be), courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web [www.etudierhainaut.be](http://www.etudierhainaut.be).

## ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

## EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes ;
- Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

# CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE INTERNAT PROVINCIAL DE MORLANWELZ

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur l'Internat Provincial de Morlanwelz et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- Les élèves et étudiants déjà inscrits
- Les élèves et étudiants potentiels
- Les anciens élèves et étudiants
- Les parents
- Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- Les citoyens
- Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

## ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

## SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

## DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme ;
- des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

## MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

## PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

## DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- Nom et prénom ou pseudonyme ;
- Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;
- Photographie de profil ou avatar ;
- message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

## DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement - est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- des photos ciblées ;
- des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que

l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux. De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be)

avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

## SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be)

## VOS QUESTIONS À L'ADMINISTRATION DE L'ENSEIGNEMENT ORGANISÉ PAR LA PROVINCE DE HAINAUT

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be), courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web [www.etudierenhainaut.be](http://www.etudierenhainaut.be).

Évolution de cette Page Facebook

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

## EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;
- Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

## CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE CAREPH

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur CAREPH et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- Les élèves et étudiants déjà inscrits
- Les élèves et étudiants potentiels
- Les anciens élèves et étudiants
- Les parents
- Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- Les citoyens
- Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

## ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

## SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

## DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme ;
- des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

## MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

## PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

## DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- Nom et prénom ou pseudonyme ;
- Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramétrages généraux sur Facebook ;
- Photographie de profil ou avatar ;
- message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

## DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- des photos ciblées ;
- des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux. De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be)

avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

## SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel

enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- communication.enseignement@hainaut.be

## VOS QUESTIONS À L'ADMINISTRATION DE L'ENSEIGNEMENT ORGANISÉ PAR LA PROVINCE DE HAINAUT

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique communication.enseignement@hainaut.be, courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web [www.etudierenhainaut.be](http://www.etudierenhainaut.be).

## ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

## EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;
- Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

# CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DE RADIO D'ECOLE EN HAINAUT

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur Radio d'Ecole en Hainaut et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- Les élèves et étudiants déjà inscrits
- Les élèves et étudiants potentiels
- Les anciens élèves et étudiants
- Les parents
- Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- Les citoyens
- Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

## ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

## SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

## DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme ;
- des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

## MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

## PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

## DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- Nom et prénom ou pseudonyme ;
- Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;
- Photographie de profil ou avatar ;
- message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

## DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement - est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- des photos ciblées ;
- des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que

l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux. De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be) et [radiodecoleenhainaut@gmail.com](mailto:radiodecoleenhainaut@gmail.com)

avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

## SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be)
- [radiodecoleenhainaut@gmail.com](mailto:radiodecoleenhainaut@gmail.com)

## VOS QUESTIONS À L'ADMINISTRATION DE L'ENSEIGNEMENT ORGANISÉ PAR LA PROVINCE DE HAINAUT

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be), courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web [www.etudierenhainaut.be](http://www.etudierenhainaut.be).

## ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

## EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;
- Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.

# CHARTRE D'UTILISATION DE LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DU MESS DE FARCIENNES

Cette Page Facebook a pour objectif de développer une communauté internet conviviale sur Mess de Farciennes et son actualité.

Ce lieu d'expression est ouvert à tous et à toutes, dans le respect des principes, des opinions et des droits de chacun. Ce compte officiel est co-géré par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement.

Il est utilisé pour informer :

- Les élèves et étudiants déjà inscrits
- Les élèves et étudiants potentiels
- Les anciens élèves et étudiants
- Les parents
- Les enseignants de l'institution concernée par la page Facebook en question
- Les citoyens
- Toute personne intéressée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, ses projets pédagogiques, ses services

Les contributions proposées par l'équipe administrative et/pédagogique de notre institution et par la cellule communication Hainaut Enseignement ont un lien direct avec l'enseignement organisé par la Province de Hainaut notamment les événements liés (ou organisés) par l'enseignement provincial, l'actualité de l'enseignement provincial, ses services proposés, ses projets pédagogiques ...

L'utilisateur, par le fait "d'aimer" notre Page Facebook ou de s'y abonner, accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette Page, à la respecter. Cette Page Facebook est soumise aux conditions de fonctionnement du site internet Facebook.

## ACCÈS

L'accès à cette Page Facebook est libre. Pour y accéder, l'internaute doit s'être inscrit au préalable sur le site internet du réseau social "Facebook", dans le respect des conditions définies par Facebook. En devenant utilisateur, l'internaute s'engage à respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats suite à ses publications et autres contributions.

## SUPPRESSION DES CONTRIBUTIONS ET DÉSINSCRIPTION

L'utilisateur peut à tout moment supprimer ses propres contributions, selon les fonctionnalités prévues par le site internet Facebook. S'il le désire, l'utilisateur peut à tout moment se désinscrire de cette Page Facebook.

## DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Lorsqu'un internaute devient utilisateur de notre Page Facebook, il s'engage notamment à ce que le contenu de ses contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

Par conséquent et sans que cette liste soit limitative, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- des publications à caractère violent, dénigrant, diffamatoire, injurieux, illicite, obscène, pornographique, pédophile, xénophobe, homophobe, sexiste, antisémite ou islamophobe ;
- des publications incitant à la violence, au suicide, au révisionnisme, à l'antisémitisme;
- des publications faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- des publications appelant au meurtre ou incitant à la commission d'un délit ;
- des contributions incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- des publications injurieuses, grossières, vulgaires, et/ou de nature à heurter la sensibilité des personnes mineures ;

De même et sans que cette liste soit exhaustive, il est interdit de publier sur le "mur" de notre Page Facebook :

- des contributions qui porteraient atteinte ou seraient susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers et aux droits de la personnalité comme celles reproduisant sans autorisation une œuvre ou une contribution protégée par des droits de propriété intellectuelle, celles portant atteinte au droit à l'image, au droit au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles d'un tiers, à la réputation d'une marque ou d'une personne physique ou morale.
- Des contributions qui ont un contenu publicitaire, promotionnel, commercial ou qui contiennent des liens vers des sites web ayant un tel contenu ;
- Des contributions qui s'apparentent à du spamming.

## MODÉRATION ET RESPONSABILITÉ

L'espace de discussion constitué par le "mur" de cette Page Facebook est modéré à posteriori par du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut afin de permettre des échanges constructifs entre les différents utilisateurs de cette Page. Ces modérateurs sont chargés d'éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et donc à cette charte apparaissent sur le "mur" de la Page Facebook de notre établissement.

Cependant, la modération étant réalisée à posteriori, l'enseignement organisé par la Province de Hainaut ne peut garantir la licéité, la probité et la qualité des publications réalisées "en commentaire" sur cette page Facebook.

Notons que les publications réalisées sur le « mur » de la Page Facebook de notre établissement sont de la responsabilité conjointe de l'administrateur de la page Facebook ainsi que de Facebook lui-même.

En outre, en devenant utilisateur de ladite page, l'internaute reconnaît la possibilité aux modérateurs de contrôler les publications et/ou contributions à tout moment. Les modérateurs pourront supprimer discrétionnairement toute contribution contraire aux prescrits des paragraphes "droits et devoirs des utilisateurs", ou jugées non conformes à l'esprit de convivialité et de respect animant l'espace de discussion du "mur" de cette Page Facebook.

Ainsi, les modérateurs se réservent le droit de retirer toute contribution qu'ils estimeraient déplacée, inappropriée, contraire aux lois et règlements à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice à des tiers.

## PARTICIPATION AU FACEBOOK LIVE

L'application "Facebook Live", intégrée au réseau social Facebook, est utilisée par l'enseignement organisé par la Province de Hainaut pour diffuser de l'information au plus grand nombre. Le direct se fait sur cette Page Facebook, via l'application proposée par le réseau social Facebook.

Par conséquent, il y a lieu de rappeler que ce fil de discussion est un lieu d'expression ouvert à tous et à toutes, dans le respect des opinions et des droits de chacun, comme stipulé précédemment dans cette charte d'utilisation. Une modération est également assurée a posteriori. Les messages postés par les utilisateurs sont directement publiés sans aucun contrôle préalable. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que ses contributions ne portent pas préjudice à autrui et soient conformes à la réglementation en vigueur. Seront aussi supprimées les contributions qui ne respecteraient pas les dispositions prises précédemment au paragraphe "droits et devoirs des utilisateurs".

L'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) se réserve le droit de retirer toute contribution qu'elle estimerait contraire à cette charte et/ou susceptible de porter préjudice, directement ou non, à des tiers.

En effet, lorsqu'un message est posté, notamment en commentaire, celui-ci est susceptible d'être lu par un grand nombre de personnes. Cet acte d'édition peut engager la responsabilité personnelle de son auteur, il convient donc d'être prudent et mesuré. A ce titre, les modérateurs de cette Page Facebook se réservent le droit d'exclure, de façon temporaire ou définitive, toute personne dont les contributions sont en contradiction avec les règles mentionnées dans le présent document.

Les modérateurs pourront transmettre aux autorités de police ou de justice toutes les pièces ou documents postés sur le forum s'ils estiment de leur devoir d'informer les autorités compétentes ou que la législation leur en fait obligation.

## DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Ayant une responsabilité conjointe avec Facebook, l'administrateur de la page Facebook dispose de données personnelles des utilisateurs de Facebook :

- Nom et prénom ou pseudonyme ;
- Données rendues publiques par l'utilisateur dans le cadre de ses paramètres généraux sur Facebook ;
- Photographie de profil ou avatar ;
- message de présentation, publications, messages échangés, données d'utilisation de la plateforme pour la production de statistiques anonymes.

La Province de Hainaut s'engage à mettre en place toutes les mesures de sécurité adéquates relative à la gestion de la page Facebook pour assurer la protection des données à caractère personnel.

## DROIT À L'IMAGE

La cellule communication Hainaut Enseignement et les équipes administratives et pédagogiques de l'enseignement provincial sont régulièrement présentes sur les manifestations hainuyères liées à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut et sont amenées à prendre des photos. La publication de ces photos sur les réseaux sociaux officiels de la Province de Hainaut – et de son enseignement – est généralement très appréciée des internautes.

Les photos pouvant être publiées sont de deux types :

- des photos ciblées ;
- des photos non ciblées : il s'agit de photos de groupe, de foule ou de manifestation.

Pour les photos ciblées, trois consentements sont à recueillir selon la finalité : le consentement pour être pris en image, pour que

l'image soit exploitée et qu'elle soit publiée sur les réseaux sociaux. De plus, une distinction doit être faite en fonction de l'âge de l'élève, qui est pris en photo :

- Si l'élève a moins de 12 ans, il faut le consentement des parents (ou des représentants légaux) uniquement.
- A partir des 12 ans de l'élève, il faut toujours le double consentement, à savoir celui de l'élève et de ses parents (ou de ses représentants légaux).
- A partir de 18 ans, il faut uniquement le consentement de l'élève.

Pour les photos non ciblées, aucun consentement n'est nécessaire, une simple information suffit.

Cependant, dans le cas où vous vous reconnaissez sur une photo et souhaiteriez ne pas apparaître, il y a lieu de prendre contact avec la cellule Communication Hainaut Enseignement ou l'équipe administrative de l'établissement d'enseignement concerné par cette page Facebook via les mails suivants : [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be)

avec la référence de la photo et elle sera retirée dans les meilleurs délais.

## SIGNALEMENT

Chaque utilisateur peut à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par la société Facebook ou en informer l'équipe de modérateurs (issue du personnel enseignant et non enseignant de la Province de Hainaut) via les adresses mails suivantes :

- [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be)

## VOS QUESTIONS À L'ADMINISTRATION DE L'ENSEIGNEMENT ORGANISÉ PAR LA PROVINCE DE HAINAUT

Facebook est une plateforme idéale pour être tenu informé des activités organisées par les établissements d'enseignement de la Province de Hainaut. Cependant, si vous avez des questions précises ou personnelles à adresser à l'enseignement organisé par la Province de Hainaut, préférez utiliser le courrier électronique [communication.enseignement@hainaut.be](mailto:communication.enseignement@hainaut.be), courrier papier ou le téléphone. Vous trouverez toutes les informations de contact sur notre site Web [www.etudierenhainaut.be](http://www.etudierenhainaut.be).

## ÉVOLUTION DE CETTE PAGE FACEBOOK

Les modalités d'accès (et l'utilisation) à notre Page Facebook étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche en aucun cas l'application de la présente charte.

## EXTRAIT CHARTE D'UTILISATION

En tant qu'utilisateur de cette Page Facebook, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte d'utilisation accessible sur la présente Page Facebook, vous vous engagez notamment à :

- Ne pas publier de contributions contraires aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs ;
- Ne pas tenir des propos menaçants, insultants, diffamatoires, pornographiques, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes, antisémites ou islamophobes;
- Ne pas publier de publicité ou exercer d'activité commerciale ;

Enfin, vous reconnaissez la possibilité pour les modérateurs de notre Page Facebook de contrôler et de supprimer à tout moment, toute contribution et/ou publication qui ne respecterait pas la charte d'utilisation accessible dans l'onglet approprié.